



Dialogue

BULLETIN D'INFORMATIONS

MUNICIPALES



CAUDRY

*Dynamisme
et Qualité*

N° 8
AVRIL/MAI/JUIN 1997

SOMMAIRE

AVRIL/MAI
JUIN 1997

2	ÉDITORIAL
3/4	LES GRANDES LIGNES DU CONSEIL
5 à 9	VIE LOCALE
10	VIE ÉCONOMIQUE ACTUALITÉ
11/12	VIE LOCALE
13/14	COMMERCE ET ARTISANAT
15 à 17	VIE SPORTIVE
18	VIE LOCALE VIE CULTURELLE
19	INFOS JEUNES
20	ENSEIGNEMENT
21 à 24	INFORMATIONS PRATIQUES
25/26	COUP DE CŒUR AGENDA
27/28	AU TEMPS JADIS
29/30	EN BREF
31	ÉTAT CIVIL

Dialogue

Bulletin d'Informations
de la Ville de CAUDRY

Directeur de publication
Guy BRICOUT

Rédaction
Anne DHOLLANDE
Laetitia HOËZ

Photos
DIALOGUE
SERVICE PHOTO (UNITÉ VIDÉO)

Imprimerie BÉRANGER
59540 CAUDRY

Numéro ISSN : 1265-8063
Dépôt légal : 2^e Trimestre 97

ÉDITORIAL

Chers Caudrésien(ne)s et Caudrésien(ne)s,

A l'image de la nature, le second trimestre est, dans beaucoup de communes, celui du renouveau.

Caudry confirme cette constatation; de grands travaux se terminent ou commencent, entre autres :

- Giratoires rue de St-Quentin réalisés;
- Extension de la zone industrielle terminée; elle est d'ailleurs déjà bien remplie;
- Salle de Sports rue Jean Moulin presque achevée;
- Base de Loisirs commencée;
- Mini stade à côté de la Salle de Coubertin subventionné par le Conseil Général;
- Parking rue Gambetta;

D'autres vont débiter sous peu :

- Lycée Haute Qualité Environnementale : les travaux devraient commencer en septembre;
- Réfection de la Salle des Cérémonies de la Mairie;
- Lotissements des Bois Blancs.

De plus de nombreux projets sont à l'étude : rénovation de la Salle des Fêtes, révision du Plan d'Occupation des Sols, aménagement du centre ville...

Notre belle ville montre ainsi qu'elle est résolument tournée vers l'avenir et que, malgré un contexte économique morose qui ne l'épargne pas, elle fait preuve de dynamisme et d'originalité.

Je suis, quant à moi, convaincu que le meilleur moyen pour une ville de «s'en sortir», est d'aller de l'avant, d'imaginer, de construire, d'embellir.

Aussi les beaux jours étant revenus, je vous invite à aller voir à changer CAUDRY, car j'ai constaté que beaucoup de nos concitoyens ignoraient ce qui se passe chez eux : Zone Industrielle arborée, écoles rénovées, Foyer des Aînés plus vivant, jardins publics agréables (rue de Fourmies, Base de Loisirs), terrain de VTT rue de la Sucrierie, piscine découverte rénovée...

Je vous invite également à nous faire des propositions, des suggestions ou à nous exprimer des doléances. Écrivez à Anne et Laetitia, Mairie de CAUDRY. Réponse assurée.

Bonnes Vacances à Tous.

Meilleurs Sentiments

Le Maire
Conseiller Général du Nord
Guy BRICOUT

En couverture : MISS CAUDRÉSIS 1997 entourée de ses dauphines
Démonstration et mini compétition de rollers - 4 Mai 97

LES GRANDES LIGNES DU CONSEIL

Séance du 27 Mars 1997

Construction d'un mini-stade de plein air, avenue Jean Moulin

Lors de la séance du Conseil Municipal du 13 Novembre 1996, il avait été évoqué la possibilité pour la commune, de réaliser des plateaux multi-sports de plein air avec le concours financier du Département à hauteur de 300.000 F., représentant 75% d'une dépense subventionnable de 400.000 F.H.T.

Deux projets avaient été présentés :

Le premier concernait un plateau à installer à l'arrière de la Salle de Sports de Coubertin, prioritaire; ce projet sera prochainement mis en chantier.

Le deuxième est à construire entre la salle de Sports, avenue Jean Moulin et les Etablissements Leclerc.

Les travaux envisagés comprennent :

La réalisation d'une aire de jeu de 73 m de longueur et de 27 m de largeur bordée et totalement revêtue de matériaux synthétiques imperméables à l'exception du lancer de poids en semi-stabilisé et de la fosse sablée pour le saut en longueur.

Le tracé des lignes de jeux aux couleurs réglementaires qui délimitera une piste d'athlétisme à 2 couloirs, en circuit fermé, une piste de vitesse, un terrain de badminton et deux pistes de saut en longueur.

L'ensemble fera l'objet d'un traitement paysager et sera clôturé en périphérie.

L'estimation totale de ces travaux, établie par les Services Techniques s'élève à 982.680 F.H.T.

Exécution de divers travaux de voirie

Si la plupart des petites réfections de chaussée et trottoir sont exécutées par le personnel communal, les réfections de voirie plus importantes, nécessitant l'emploi de matériaux et matériels spécifiques obligent l'intervention d'entreprises spécialisées en travaux publics.

La commission des travaux a établi un programme d'interventions ponctuelles et une première tranche prioritaire de ce genre de travaux peut être envisagée cette année.

Il s'agit :

de terminer l'aménagement des trottoirs rue des Pins devant les 3 dernières parcelles vendues;

d'aménager les trottoirs rue Delescluze

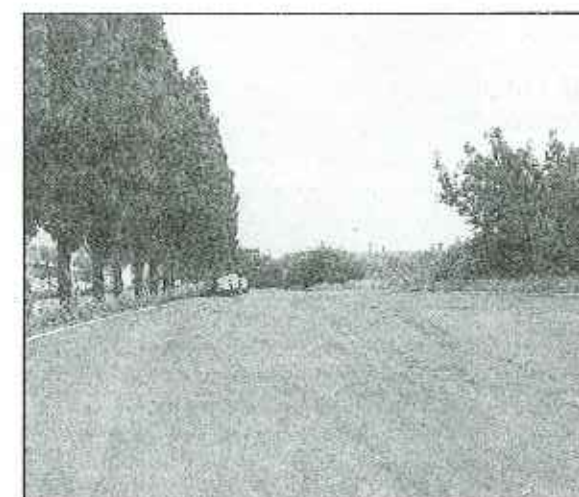
devant les dernières maisons bâties à l'entrée du jardin public;

d'aménager les trottoirs et de réfectionner la chaussée de l'impasse Plez Postry entre les rues Carnot et Pasteur;

de terminer le trottoir en matériaux enrobés avenue Jean Moulin côté Etablissements Leclerc entre la rue de Cambrai et la Salle de Sports;

de réfectionner le trottoir de la rue Mélayers entre la rue Leavers et les feux tricolores côté gauche;

d'exécuter un tapis de matériaux enrobés sur le parking de l'avenue Henri Lefebvre face à la SICÔS.



Un dossier établi par les Services Techniques fait ressortir une dépense prévisible de 610.800 F.H.T.

Construction de la rue de la Ramette sur 300 m de longueur.

La rue de la Ramette située en Zone Industrielle, d'une longueur de 200 m à partir de la route d'Audencourt, dessert actuellement la nouvelle usine de l'imprimerie Longlet et l'atelier Décoraval.

Elle se termine en impasse derrière les Ets Nestlé (Société des Produits Alimentaires de Caudry - SPAC)

L'opération envisagée consiste à prolonger cette voie sur 300 m de longueur ce qui aurait pour avantage :

- d'une part, de désenclaver la rue Pascal du lotissement GMF avec un accès direct sur la route d'Audencourt.

- d'autre part de viabiliser des terrains, propriété, de la Ville, que la Communauté de

LES GRANDES LIGNES DU CONSEIL

Séance du 27 Mars 1997

Communes de l'EST-CAMBRESIS souhaite acquérir en vue d'y implanter un bâtiment de stockage de la SICÔS de 8200 m².

Les travaux projetés comprennent :

- ☛ l'exécution d'une chaussée de 7 m de largeur et d'accotements de 4 m de largeur.
- ☛ le prolongement des réseaux d'assainissement, d'eau potable, d'électricité, de France Télécom et d'éclairage public.

Donation : Terrain situé au Lieu-dit «La Bonne Pierre»

Maître Pagniez, Notaire à Flesquières, vient de proposer la cession gratuite à la Ville d'un terrain situé au lieu-dit «La Bonne Pierre» cadastré section AX n° 114 d'une superficie de 517 m², propriété de la succession Moity-Dupriez.

Ce terrain, se trouvant à proximité du projet de la future voie de contournement Ouest, revêt donc un grand intérêt.

Séance de sensibilisation à la sécurité pour le personnel des Services Techniques.

De plus en plus souvent le personnel des Services Techniques Municipaux intervient dans de nouveaux domaines de réalisation, en particulier ceux intéressant les bâtiments communaux.

Il apparaît important au vu du programme des opérations envisagées, de sensibiliser les Chefs de Services aux mesures de sécurité à faire observer par les membres du personnel placés sous leur responsabilité et par conséquent sous celle de la ville.

A cet effet, l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics de Lille a accepté d'animer une réunion d'information conjointement avec un représentant de la CRAM de CAMBRAI au cours de laquelle toutes les questions visant la sécurité du personnel sur les chantiers pourraient être évoquées.

Les Subventions accordées à la Ville de Caudry par le Conseil Régional :

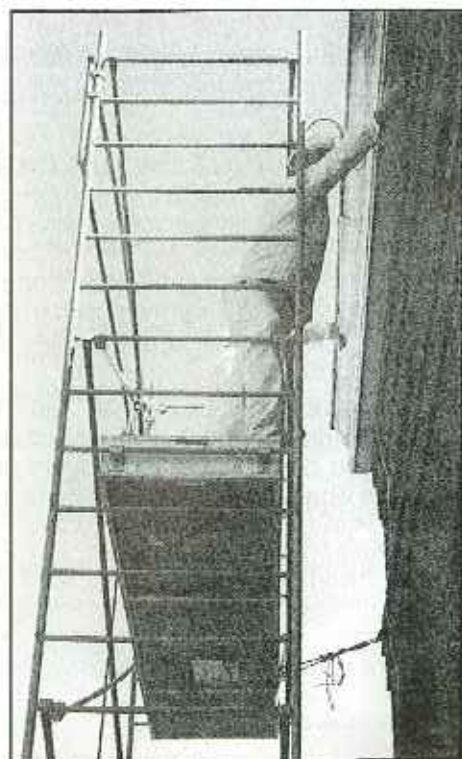
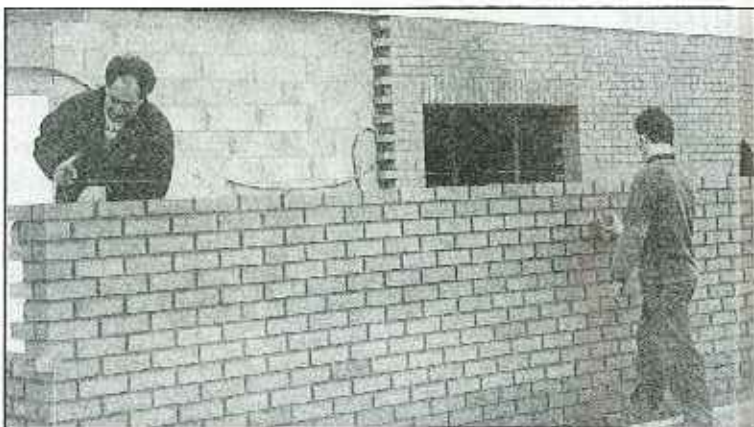
1.500.000 F pour la réalisation d'équipements de plein air et la rénovation de la piste d'athlétisme communale.

400.000 F pour la réalisation d'un plateau

sportif couvert près des lycées Jacquard et Annexe Paul DUEZ.

Don à la Commune :

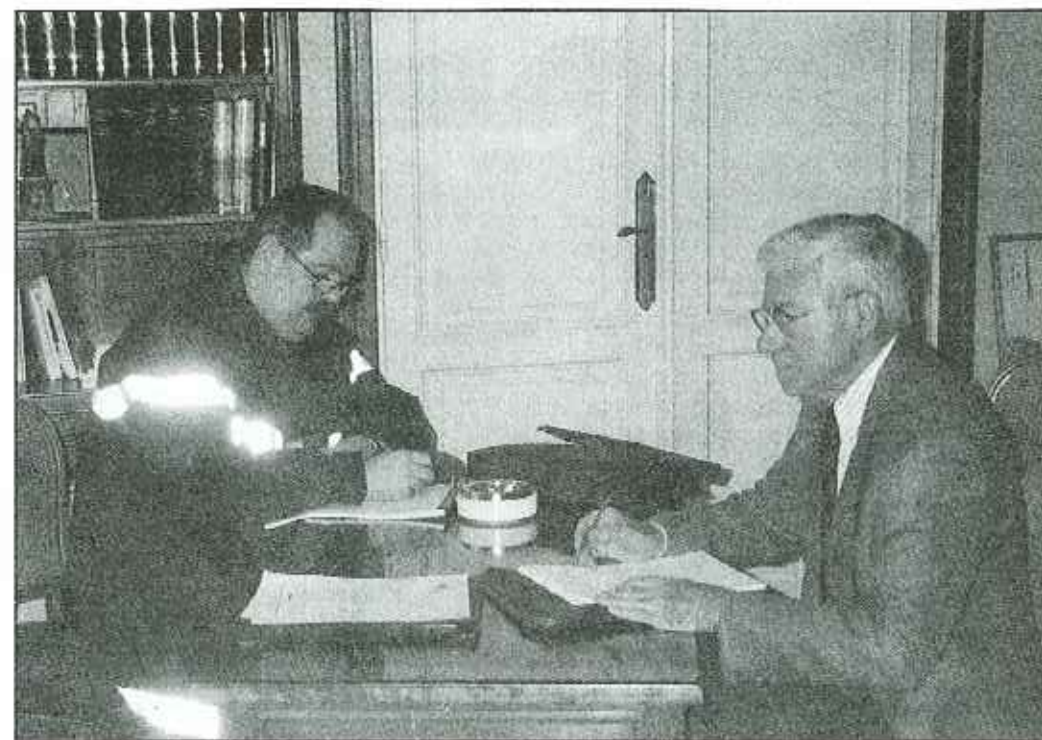
Suite à la dissolution de l'association, le Comité des Accédants à la Propriété a fait don du solde de sa trésorerie au Centre Communal d'Action Sociale, montant qui s'élève à 2.733,91 F.



VIE LOCALE

La sécurité dans les bâtiments municipaux

Les différentes visites effectuées par la commission de sécurité d'arrondissement dans les bâtiments municipaux à la fin de l'année 1996 et au début 97 ont mis en évidence l'importance et l'urgence des travaux à effectuer pour les mettre en conformité avec les normes de sécurité. D'autre part les compagnies d'assurances avaient elles-mêmes dressé un bilan négatif des conditions de sécurité dans certains bâtiments.



Deux membres de la commission de sécurité préparent le compte rendu, pour le Maire, de la réunion qui vient de se tenir. A gauche, M. Juvénal BAUDOIX, à droite, M. Raymond DENOYELLE.

Au vu de cette situation le Maire a décidé la mise en place d'une commission composée d'élus, de chefs de service de la Mairie et du lieutenant des sapeurs pompiers afin d'étudier et de mettre en œuvre les mesures répondant aux exigences de la sécurité.

Cette commission est présidée par M. Raymond DENOYELLE, Conseiller Municipal.

Au cours de la première réunion les tâches ont été réparties entre les différents services :

- ☛ Travaux par les Services Municipaux,
- ☛ Devis par les entreprises spécialisées,
- ☛ Délais d'exécution de ces travaux,

Si la sécurité n'a pas de prix, elle a cependant un coût et la participation du personnel municipal nous permettra de le rendre plus supportable.

À la rencontre des quartiers

Le premier magistrat, entouré d'élus, a rendu visite à ses concitoyens pour les entendre exprimer de vive voix leurs problèmes, mécontentements et idées. Ainsi il a rencontré les habitants des quartiers de l'Abattoir, du Bd Jean Jaurès, de la Gendarmerie, du Bassin des Eaux, de la Cité Négrier et enfin de la Gare. Malgré le mauvais temps, les Caudrésiens présents lui ont soumis diverses constatations et réflexions sur leur quartier. Ils ont exposé des suggestions pour l'amélioration de leur cadre de vie. Le Maire a pris note et s'est engagé, dans le domaine du possible, à les satisfaire.



Rencontre avec le Quartier de la Gendarmerie, rue du Bassin des eaux.



Rencontre avec le Quartier de la Gendarmerie, rue Maupassant.



Rencontre avec le Quartier des Abattoirs, Terrain de jeux rue Ronsard.



Rencontre avec le Quartier Jean-Jaurès.



Rencontre avec le Quartier Négrier, Place Noblecourt



Rencontre avec le Quartier de la Gare, rue des Fours à Chaux.

Pépinière de la force vive musicale de notre ville : l'École Municipale de Musique.

Direction : M. André DUFOUR

*1^{er} Prix de Conservatoire National Supérieur de Paris
Professeur au Conservatoire National de Valenciennes.*

En Mai 1965, le poste de Directeur de l'École de Musique de CAUDRY était vacant depuis le décès de son directeur de l'époque, M. HARBONNIER, qui était aussi professeur au Conservatoire National de Valenciennes, et en attendant la nomination d'un nouveau Directeur, M. Robert PREUX en assurait l'interim.

Sur proposition et souhait de M. Louis BRIANÇON, Secrétaire Général de Mairie, Président de la Confédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, est envisagé le concours de M. André DUFOUR pour assurer cette responsabilité, ainsi que la Direction de l'Orchestre d'Harmonie.

Cette école, à cette époque, ne comprenait que deux classes de formation musicale, une classe de Flûte, de Clarinette et de Trompette. Dès son arrivée, M. DUFOUR, pour grossir cette école, envisagea la création d'une classe de Cor et nomma M. Yves POLVENT, qui est actuellement le plus ancien professeur de l'école, qui se trouvait, à cette époque, rue Victor Hugo. Les élèves n'étaient pas très nombreux.

Après quelques années, l'École de Musique déménagea pour s'installer rue Osbert afin de travailler dans de meilleures conditions avec plus de classes, d'espace.

L'ambition de M. DUFOUR était de créer une classe de Piano. Son souhait se réalisa quelque temps après ; puis vint la création d'une classe de Percussion et de Trombone, d'une classe de formation musicale supplémentaire et depuis janvier 1997, d'une classe de Guitare avec nomination sur concours du professeur.

Avec toutes ces innovations, M. DUFOUR put, grâce aux Municipalités qui se sont succédées, satisfaire son ambition de créer des formations indispensables pour une ville comme CAUDRY.

Dans l'ordre furent créés :

Une BATTERIE-FANFARE avec une école de Tambour et Clairon. Celle-ci est dirigée par Luc GABET. L'instructeur Tambour est M. Pascal BAUDOIX.

Une CHORALE dirigée par Gilles LEROUGE.

Un BIG-BAND ou Grande Formation de Jazz dirigée par André DUFOUR.

Une classe d'Orchestre pour les jeunes instrumentistes ou Orchestre Junior dirigée par Catherine GOEMAERE.

Actuellement, M. DUFOUR souhaiterait créer des classes de Cordes : Violons, Violoncelles etc...

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se feront à partir du 15 Juin 1997 et pendant la première semaine du mois de Septembre au secrétariat de l'école de Musique, tous les jours sauf le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h. ou par téléphone au 03.27.75.03.27. Monsieur DUFOUR, Directeur de l'école, assure une permanence le vendredi de 17h à 19h.



Les disciplines enseignées :

Formation Musicale tous niveaux :

Luc GABET et Pascal LEPRETRE

Classes Instrumentales :

Classe de Cor :	Yves POLVENT
Classe de Trompette :	Dominique PETEYAS
Classe de Trombone :	Luc GABET
Classe de Saxophone :	Catherine GOEMAERE
Classe de Clarinette :	Catherine GOEMAERE
Classe de Flûte :	Sabine LECOMPTE
Classe de Percussion :	Jerôme DUBOIS
Classe de Piano :	Gilles LEROUGE
Classe de Guitare :	Marie-Marthe FONTAINE

Les intervenants pour les Ecoles Maternelles et Primaires permettent une approche de la Musique pour ensuite entrer au sein de l'école. Il s'agit de Catherine GOEMAERE et de Luc GABET.

Tous les professeurs ont été recrutés sur Titres et par concours. Ils possèdent tous une Médaille d'Or ou un PREMIER PRIX DE CONSERVATOIRE NATIONAL de notre région.

L'école comprend actuellement 212 élèves dont quelques adultes, car eux aussi sont acceptés pour suivre les cours.

Le but de cette école est de dispenser un enseignement de qualité auprès des enfants et adultes et d'assouvir leur appétit culturel. Ils peuvent ensuite entrer dans les différentes formations.

Chaque fin d'année scolaire, aux mois de Mai et Juin se déroulent les examens de fin d'année. Ils sont publics pour les Formations Instrumentales et à huis clos pour les oraux de Solfège. Ces examens sont jugés par des Musiciens Professionnels pour la plupart émanant d'autres Conservatoires ou d'écoles de musique avec chacun sa spécialité.

André DUFOUR.



La Bibliothèque Victor Hugo

22, rue Victor Hugo - ☎ 03 27 75 70 60

ADHESION :

Il n'est pas nécessaire d'être inscrit pour fréquenter la bibliothèque. L'entrée est libre et gratuite pour travailler et utiliser les documents sur place.

Pour emporter un document à domicile, gratuitement et pour quinze jours, (1 mois pendant les vacances), la présentation de la carte de lecteur est indispensable.

Pour obtenir cette carte, il suffit de présenter une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire) et un justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF, chéquier etc...)

Une autorisation signée par les parents est demandée aux jeunes de moins de 18 ans.

L'inscription est gratuite pour les Caudrésiens et les jeunes scolarisés à Caudry. Une cotisation par famille est demandée aux personnes n'habitant pas Caudry (actuellement 100 F pour l'année civile).

LIRE A LA BIBLIOTHEQUE

Un plaisir et une nécessité

Les 7000 lecteurs qui se sont inscrits à la bibliothèque depuis son ouverture en juin 1988 ont effectué, en 1996, 90.000 transactions de prêt.

Ces chiffres significatifs sont pour notre municipalité la preuve que cet équipement fonctionnel et de surcroît esthétique et accueillant répond bien à l'attente des Caudrésiens.

Bien intégrée dans la vie locale et reconnue désormais comme un service de base indispensable, la bibliothèque affirme son triple rôle culturel, pédagogique et social.

Un lieu culturel dynamique

Expositions, conférences, rencontres avec les auteurs se succèdent régulièrement et font de la bibliothèque un espace de vie où se partagent l'émotion et le plaisir du beau. Cependant la lecture, outil par excellence de l'éducation et de la formation de l'individu, reste au centre de son activité.

A ce jour, plus de 40.000 ouvrages documentaires et de fiction sont proposés en libre service. Pour la bibliothécaire, la gestion des acquisitions reste une

priorité : assurer la diffusion de la production culturelle d'aujourd'hui, mais aussi, compléter, renouveler et mettre à jour les collections existantes.

Du côté des enfants, la bibliothèque donne ou redonne le goût de lire en encourageant la lecture plaisir : imagiers, contes, romans ou bandes dessinées y ont toute leur place, à côté des collections à visée informative qui peuvent aussi procurer le plaisir du rêve ou de la découverte.

Aux adultes, elle propose bien sûr des œuvres littéraires et artistiques, mais aussi de larges collections : romans, récits, bandes dessinées..., ou pour les loisirs : jardinage, modélisme, cinéma-amateur, guides de voyage... etc. Le livre a sa place dans la vie pratique et un savoir-faire peut toujours nécessiter une documentation ; un livre de cuisine est aussi un livre...

Un outil pédagogique et de formation

Centre de ressources documentaires, la bibliothèque est un irremplaçable outil de formation qui s'adresse non seulement à la population scolarisée, mais aussi à tous ceux qui, adultes, mènent

un projet de formation. La bibliothèque accueille, guide, renseigne les personnes en phase de reconversion professionnelle, qui préparent un concours ou cherchent à se remettre à niveau dans une discipline... ou une langue.

Par ailleurs, la bibliothèque et l'école travaillent ensemble pour faire des petits lecteurs des lecteurs adultes. Une collaboration étroite avec les enseignants permet aux enfants, dès leur plus jeune âge, par des visites régulières, de s'approprier l'espace, de s'y sentir à l'aise et d'évoluer avec autonomie dans le monde des livres. Il n'est pas rare que les enfants fassent ensuite découvrir la bibliothèque à leurs parents.

Un espace social et de détente

Les bibliothèques ne sont plus des temples protégés où le silence est de règle. Au contraire, elles sont devenues des lieux de rencontre, de convivialité où toutes les générations peuvent se rencontrer. On y vient en famille pour s'approvisionner, on peut lire sur place, consulter la presse... Chacun peut y circuler librement et rester autant qu'il le souhaite, avec ou sans l'accompagnement du personnel qualifié et disponible.

Pour les personnes isolées, âgées ou handicapées, qui n'ont pas la possibilité de se déplacer, un service de portage à domicile, gratuit, a été mis en place. Ce service personnalisé, autant social que culturel, est l'occasion d'instaurer un dialogue autour des différentes lectures, sélectionnées en fonction des demandes. Les personnes intéressées peuvent téléphoner à la bibliothèque pour connaître les jours de desserte.

Service public, gratuit, ouvert à tous, la bibliothèque suscite les curiosités, les interrogations et les intérêts les plus divers, elle est un lieu de découvertes. Elle ouvre les portes... N'hésitez pas à les franchir !



Section «Jeunes»

La section «jeunes» offre aux enfants de tous âges, un choix varié de romans, documentaires, contes, albums, bandes dessinées et périodiques.

Des aires de travail sont aménagées favorisant les recherches scolaires.



«L'heure du conte»

Conçue comme un «petit monde» intime, protégé, destiné à faire découvrir aux jeunes enfants le charme des histoires racontées.

TOUS LES MERCREDIS DE 15H30 A 16H30.



Section «Adultes»

La salle de prêt propose livres et périodiques en tous genres. Vous êtes intéressé par le bricolage les classiques du Moyen-Age, l'astronomie ou le dernier roman dont on parle !!. Autant d'ouvrages divers que vous pouvez trouver à la bibliothèque.

Des boxes individuels permettent de vous isoler et de travailler sur place, avec en permanence à votre disposition des ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies, atlas...)



Le coin des périodiques

Pour suivre l'actualité, dans de nombreux domaines, vous pouvez consulter les journaux et revues mis à votre disposition. Les mensuels peuvent être emportés à domicile.

HORAIRES D'OUVERTURE :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
matin	fermé	fermé	10h / 12h	fermé	10h / 12h	10h / 12h
après-midi	14h / 19h	14h / 19h	14h / 18h	14h / 18h	14h / 17h30	fermé

Concours 1997 à la Création d'Entreprise,

Organisé par le Conseil Général du Nord

Particulièrement attentif aux problèmes économiques, le Conseil Général du Nord entend continuer à faire du Nord un Département où l'on entreprend.

L'une des actions envisagées consiste en l'organisation d'un concours à la création d'entreprise.

Associée à d'autres mesures, telles le soutien au développement des fonds propres, la mise en place d'un fond de garantie de prise de participation des sociétés de capital risque, l'aide à l'immobilier d'entreprise, ce concours correspond au souci de l'Assemblée Départementale de mettre en valeur les réalisations des petites et moyennes entreprises.

C'est ainsi qu'en 1997, le Conseil Général ouvre un concours doté d'un premier prix de 100.000 Francs, attribué à la meilleure création, de six prix de 50.000 Francs et six mentions spéciales de 10.000 Francs, accordés selon les critères suivants :

- un prix et une mention attribués aux chômeurs créateurs et/ou aux entreprises d'insertion par l'économie,

- un prix et une mention récompensant des jeunes créateurs de moins de 30 ans,

- un prix et une mention attribués aux entreprises développant des technologies innovantes et/ou du multimédia,

- un prix et une mention attribués aux sociétés performantes dans une activité traditionnelle (dans leur mode de production, organisation, distribution),

- un prix et une mention attribués aux entreprises artisanales et de proximité implantées en milieu rural et dans les zones sensibles,

- un prix et une mention attribués aux entreprises travaillant à la protection ou à l'amélioration de l'environnement et/ou du patrimoine naturel.

Ce concours s'adresse à toutes les entreprises industrielles ou commerciales, créées entre le 1er Janvier et le 31 décembre 1996.

Ces entreprises doivent être implantées dans le Département du Nord.

Les dossiers de candidature sont à demander à la :

Direction des Actions Economiques
Hôtel des Services du Département
51, rue Gustave Delory
59047 LILLE CEDEX

et à renvoyer dûment remplis à l'adresse ci-dessus avant le 30 septembre 1997.

ACTUALITÉ

Caudry a été épargné par les orages en 1996.

Au mois de Juin 1997, 3 grands orages ont ravagé notre cité; comme les Caudrésiens ont pu le constater dès le lendemain, la Mairie a immédiatement réagi :

- Dépôt de demande de constatation de catastrophe naturelle auprès de la Sous-Préfecture,
- Nettoyage des canalisations,

- Passage de caméras pour constater les dégâts,
- Réunion dès le 17 Juin avec la SADE, titulaire du contrat d'affermage pour l'assainissement, afin d'envisager le doublement de la canalisation arrivant à la station d'épuration.

Nous vous en dirons plus la prochaine fois. Ce problème est pris en charge.



Appel aux mères de familles

Vous êtes mère d'une famille de plus de 5 enfants, faites-vous connaître en Mairie auprès de M. LEVEAUX au 03.27.75.70.00 ou renvoyez le coupon ci-dessous en Mairie de CAUDRY.

Nom Prénom Nombre d'enfants
Adresse N° de Tél. :

Deuxième édition du concours Miss Caudrésis

Après le succès rencontré lors de la deuxième édition du concours «Miss Caudrésis», l'équipe de la rédaction de DIALOGUE a souhaité vous présenter l'instigateur qui n'est autre que le photographe de cette belle manifestation en passe de devenir un des grands classiques de la vie locale.

M. Yvon LORRIAUX fait de la photo depuis l'âge de 17 ans. Il se plaît d'ailleurs à dire, non sans humour qu'il a à revendre, que «la photographie est sa plus vieille maîtresse». Cette histoire d'amour est née étrangement puisque M. Yvon LORRIAUX s'est orienté vers cette activité par dépit.

En effet, son rêve aurait été de peindre car la peinture est, selon lui, le mode d'expression qui autorise le plus de liberté. Mais son talent qu'il jugeait trop modeste l'a conduit vers la photographie.

Ainsi cette passion née d'une frustration a débouché sur un formidable moyen d'expression dont les thèmes de prédilection sont depuis toujours, le portrait et le paysage; Pourquoi ces choix?

D'une part parce que le «Paysage» correspond au deuxième visage d'Yvon LORRIAUX. Cet

homme dynamique au grand sens du contact, a une âme de contemplatif. Yvon sait «voir», «regarder», «s'émerveiller» sans lassitude devant le beau spectacle qu'offre la nature. Le Paysage est sa face cachée, son côté introverti.

Le «Portrait», lui, prend toute sa dimension dans le rapport à autrui, car il exprime toujours une rencontre.

C'est un dialogue qui s'instaure, intemporel et éternel. Le Portrait arrête le temps, le fige pour n'en conserver que l'instant présent.

Ainsi, heureuses sont celles qu'Yvon LORRIAUX a immortalisées devant son objectif, notamment des mannequins mais aussi toutes les Miss du Hainaut-Cambrésis dont il est le photographe attitré.

MISS CAUDRESIS : Une réussite applaudie par plus de six cents spectateurs



Pour la deuxième fois l'élection de Miss Caudrésis s'est déroulée le 15 Avril 1997. Si l'essai de l'an dernier a été concluant, cette année ce fut un franc succès. Il est vrai que la présence de M^{me} de FONTENAY et de Patricia SPEHAR, MISS FRANCE 97, apportait un plus et une référence à cette soirée.

Placée sous l'égide du Comité Miss Hainaut-Cambrésis, cette élection est qualificative pour la sélection d'Octobre qui

peut aboutir à la soirée où l'on élit Miss France en fin d'année.

Il faut préciser que l'élection de Miss Caudrésis n'est pas une élection de la Miss de Caudry. On ne choisit pas celle qui est la plus belle de la cité mais celle qui a les qualités physiques et morales pour représenter la région dans d'autres instances. La réputation de notre élection a déjà fait parler d'elle car des filles de toute la région (quatorze sélectionnées) sont venues pour gagner le titre.

L'élue, Stéphanie DEBUT vient du Cambrésis puisqu'elle habite RAMILLIES. Elle suit des études universitaires à LILLE. Sa beauté et sa gentillesse sauront faire honneur au Caudrésis. Nous lui souhaitons d'aller le plus loin possible.

Mais pour mener à bien cette soirée d'avril, il a

fallu conjuguer les efforts de la Municipalité et de son personnel avec ceux de l'Union Commerciale et Artisanale de Caudry-Beauvois.

Une large majorité de commerçants a répondu à l'appel. Par exemple au cours de la soirée, chacun des candidates a reçu un cadeau d'un commerçant.

Beaucoup se sont fait connaître par une annonce dans le programme. De même, chacune des filles présentes (candidates



ou Miss Invitées) a pu apprécier la production locale de produits de beauté. Le sac qu'elles ont reçu recelait des trésors...



Quant à la dentelle elle était partout. Elle ornait les murs de la Salle des Fêtes. On trouvait une pochette offerte avec le programme.

De plus, grâce aux **grands couturiers du Syndicat Français des Métiers d'Art**, de magnifiques robes de dentelles ont habillé les candidates en tenue de soirée. Auparavant elles ont porté une tenue de ville prêtée par trois commerçants locaux. Puis elles se sont présentées au jury en maillot



de bain. Toutes les candidates sont passées par les mains d'esthéticiennes et de coiffeurs de Caudry.

Composé de personnalités locales et même d'élus en plus des juges du comité, ce jury a eu fort à faire. Trois notes pour chaque fille multipliées par les vingt juges ; cela montre le sérieux de l'élection.

Mais avant la proclamation des résultats, un magnifique défilé de robes de mariées, présentées par les DIX MISS INVITÉES, a été un point fort de la soirée.

Répondant aux valse viennoises qui ont marqué le début de la manifestation après le défilé de mode enfants, les Miss ont également présenté leur spectacle à la chorégraphie élaborée.

Enfin si l'Harmonie Municipale a ouvert la soirée, le trio de jazz a rythmé les intermèdes.

Juste avant le couronnement, les élus dont **Guy BRICOUT, le Président de l'Union Commerciale et Artisanale**, les administratifs dont le **sous-préfet**



et **M^{me} de FONTENAY** ont adressé quelques mots au public. Cette dernière a d'ailleurs fait aux dentelliers présents dans la salle, une proposition qui mérite qu'on s'y attarde. **A savoir que quarante cinq candidates au titre de Miss France portent une robe en Dentelle de CAUDRY.**

Si ce projet va à son terme, ce serait là une magnifique vitrine pour la production locale.

Quand on sait que cette émission qui passe sur TF1 en décembre, est suivie par près de douze millions de téléspectateurs, quel relais médiatique pour notre Cité de la Dentelle.

Y.L.



Des cassettes Vidéo de l'Election de Miss Caudrésis sont disponibles au prix de 100 F. Pour tout renseignement, contacter le Service Communication en Mairie de Caudry.

«Caudry, Ville et Métiers d'Art Un ministre dans la ville

Président de l'Association Ville et Métiers d'Art, M. François DOUBIN, ancien Ministre du Commerce et de l'Artisanat, nous a fait l'honneur d'une visite récente.

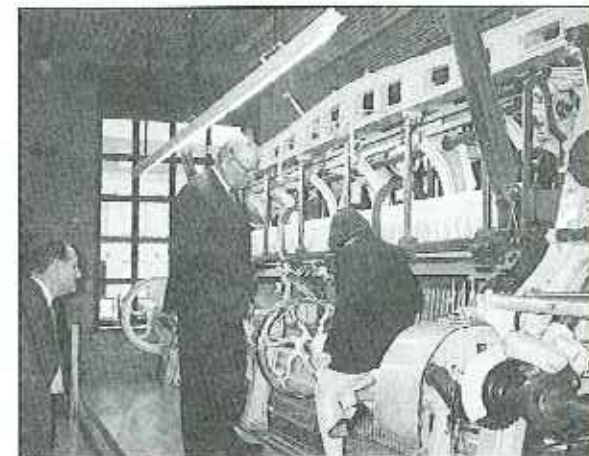
C'est en tant que Président de l'Association que cette éminente personnalité a tenu à faire connaissance de la Cité de la Dentelle. Cette association est née de la volonté de différents Maires qui avaient à cœur de promouvoir leur ville, de favoriser et développer leur patrimoine ; Caudry y trouve sa place.

Une journée n'a pas suffi à notre Ministre et ses adjoints, **M^{me} FOURISCOT, Responsable de la Fédération des Dentelles / Tulle / Broderies / Guipure, Vice-Présidente de la Confédération Française des Métiers d'Art (CFMA), et M^{me} DUTRUC, Déléguée Générale de la CFMA.**

La visite de la **SICÔS, du Musée de la Dentelle, des Ets Sophie HALLETTE et SOLTISS**, les a tous trois émerveillés. Un seul regret, le temps imparti a été trop court.

Maire d'Argentan et Président du Conseil Général, M. François DOUBIN a émis le vœu, lors de la réception à la Mairie, d'un jumelage avec CAUDRY. Une route de la Dentelle est en gestation et devrait bien entendu passer par CAUDRY.

Une réunion a eu lieu avec la participation de **M^{me} Mick FOURISCOT, des Dentelliers, de Monsieur le Maire, de M^{me} DRUESNES et du Président du Musée de la Dentelle**, pour donner au musée une image de ce que les nombreux touristes, qui ne manqueront pas de vouloir connaître notre cité, en attendent.



De nouveaux commerçants ont ouvert boutique ou ont déménagé

5e édition réussie



LLOYD CONTINENTAL
Jacques BELOT ASSURANCES
rue Fernand Beauvillain - CAUDRY



AU BON GOÛT - Place Fiévet - CAUDRY



TENDANCE - rue Salengro - CAUDRY



BLAIRON - rue Briand - CAUDRY



ATOUT CARRELAGES
Galerie Le Marché - CAUDRY



IMPULSION - Rue Ed. Bricout - CAUDRY



LE NARVAL - rue de St Quentin - CAUDRY



MARYLINE LINGERIE
rue du Mal Loelerc - CAUDRY



PARADOXE - Galerie Le Marché - CAUDRY



CAMBRESIS MEUBLES - rue Jacquard - CAUDRY



ZONE LIBRE - Galerie Le Marché - CAUDRY

Le 6 Avril dernier, la Cité de la Dentelle était sous le signo du sport. C'est sous le soleil que quelque **1400 coureurs**, venus de toute la région, du littoral, de Paris et même de Belgique, ont parcouru le bitume caudrésien, malgré la concurrence de courses proches. (Valenciennes et St-Quentin)

Dès 13h30, environ **328 enfants** ont pris le départ du parcours de 1,5 km, suivis d'un peloton de **810 coureurs** pour les 6,5 km contre 269 partants pour les 20 km.

Le circuit de la Caudrésienne permet de faire découvrir aux participants notre ville.

Des bénévoles de l'Union Caudrésienne d'Athlétisme, La Croix Rouge et bien d'autres ont balisé le parcours pour le ravitaillement, les inscriptions, le chronométrage, les soins...

Cette course a, cette année, acquis le label départemental des courses hors stade et apparaît dans le «Bipède» avec 2 bornes.

Elle est désormais bien connu des athlètes et son succès est sans cesse croissant. Les organisateurs, **Alain KUROVIK, Jean-Luc DROMBY** ainsi que tous les membres de l'U.C.A vous donnent rendez-vous l'année prochaine. Alors commencez dès maintenant à vous entraîner !!!

Trio de Tête des 20 km :

- 1^{er} W. DEWEPPE
- 2^e C. LAURENT
- 3^e L. MORA

Trio de Tête des 6,5 km :

- 1^{er} K. GHERBAOUI
- 2^e T. GHERBAOUI
- 3^e K. AKHDARI



Course par niveau à l'École St-Michel

Le succès d'une première

L'école St-Michel organisait pour la première fois cette manifestation sportive. Ce sont les élus de la ville qui ont remis leur médaille aux trois premiers de chaque catégorie.



Trente enfants au total ont été récompensés sur les cent cinquante participants. Des champions fiers de leur médaille.

La directrice, M^{me} VERMEIL et les enseignants de l'école St-Michel avaient organisé, le 5 Avril dernier, au Stade Louis Sandras, une compétition sportive, en l'occurrence une course par niveau pour les élèves de CP, CE1, CE2, CM1, CM2, plus, pour clôturer, une course toutes catégories.

C'est la première fois que l'école St-Michel organise seule, une telle compétition. Habituellement, elle participe à la manifestation de Cambrai organisée par toutes les écoles catholiques de la région, mais cette année la date

ne convenait pas.

Malgré le temps froid et le vent, ce fut une belle réussite. Plus de cent cinquante élèves ont participé et les courses furent très disputées par des champions en herbe.

Après l'effort, le réconfort ; à l'arrivée les enfants eurent droit à un chocolat chaud offert par l'APEL et en plus ils purent se détendre en regardant courir leurs parents, car une course leur avait été réservée.

Il est à noter une organisation impeccable avec la participation de tous les enseignants et des parents d'élèves. Aucun incident à déplorer.

Les trois premiers de chaque série ont reçu une magnifique médaille qui leur a été remise par les élus présents : M. Guy BRICOUT, Maire, Conseiller Général, M. Bernard VERMEIL, Conseiller Municipal Délégué, MM. Paul BRACQ, Nicolas MACHUT et André MORFIN, Conseillers Municipaux, et par les enseignants.

M^{me} VERMEIL, l'école St-Michel de CAUDRY et l'équipe de rédaction remercient MM. André BONNAIRE et Bernard DELACOURT, qui ont aimablement donné leur accord pour la parution de leur article dans ce Bulletin d'Informations Municipales.

Les résultats :

- CP Filles : Anaïs LEFEBVRE, Mathilde QUENESSON, ELISE RUFFIN.
- CP Garçons : Laurent QUENESSON, Victor BLOT, Cyril AGAASSE.
- CE1 Filles : Marie WANESSE, Claire LESAGE, Jessica DOISY.
- CE1 Garçons : David BRULANT, Julien DUMONT, Thibaut DE COENE.
- CE2 Filles : Marie DRUBAY, Fanny DEGRAEF, Héliène BOUTHEMY.
- CE2 Garçons : Nicolas TAINE, Christophe DEUDON, Kévin DEGLAVE.
- CM1 Filles : Eloïse LEFRANC, Charlotte LEFEBVRE, Caroline COTTEAU.
- CM1 Garçons : Gautier PLEZ, Baptiste MERIAUX, Maxime LEGRY.
- CM2 Filles : Mélanie DEUDON, Emilie LEFEBVRE, Marie HALLUIN.
- CM2 Garçons : Romain LARGILLIERE, Jérôme COUVEZ, Jean-Alexandre MERY.
- Parents : M. LEFRANC, M. DEGRAEF, M. VALLEZ.
- Toutes catégories : Laurent QUENESSON, Cyril LEGRAND, Jean-Baptiste DRUBAY.

Le Tir Sportif : Une approche en quelques lignes

Un peu d'histoire

Discipline peu connue, car peu médiatisée, le tir sportif est devenu une discipline olympique en 1896 lorsqu'un certain Baron Pierre de COUBERTIN imposa sans difficulté sa passion au cours des premiers jeux olympiques modernes d'Athènes dont il était, on outre, le rénovateur.

Le même Baron avait, au préalable, remporté sept titres de champion de France au pistolet !

Quelques chiffres

Aujourd'hui le tir sportif est devenu, à l'échelle mondiale, le deuxième sport individuel pratiqué, derrière le golf.

En France (chasseurs non compris) on compte plus de 500.000 tireurs dont environ 140.000 licenciés à la Fédération Française de tir, répartis dans quelque 3.500 sociétés.

Soyons clair

Le tir qui nous intéresse est un sport au sens noble du terme. A savoir, se confronter à soi-même tout d'abord, puis aux autres ensuite par l'unique biais d'une cible en carton variant selon les disciplines ; les «cow-boys» aux instincts belliqueux étant priés de s'abstenir.

En quoi le tir est-il «sportif»

Au-delà du jeu d'adresse qui, bien sûr, se réalise au moyen d'un accessoire (l'arme), il y a une technique.

Cette technique requiert un équilibre psycho-physiologique (harmonie entre l'esprit et le corps).

Cet équilibre est porté par deux vecteurs :

- le premier consiste en un travail physique apportant force, souplesse et résistance à l'effort ;
- le second porte sur la préparation mentale aboutissant à la maîtrise de ses émotions, de son stress et même de ses pensées.

Du tir pour toutes et tous

En effet la France est le seul pays au monde où une structure d'apprentissage du tir permet d'accueillir des jeunes à partir de la catégorie «poussin» (environ 8 ans), jusqu'à la catégorie «minimo» (14 ans).

Cette organisation dite «Ecole de tir» dispose d'un règlement qui lui est propre et met en place chaque année des championnats à différents échelons (départementaux, régionaux, inter-régionaux) jusqu'au championnat de France. Pour mémoire, Franck BADIOU, vice-champion olympique à Barcelone et cadre technique national à l'I.N.S.E.P. de Vincennes est issu de cette école de tir.

Quelques résultats

Les dames n'ont rien à envier aux messieurs ; par exemple les résultats de Valérie BELLENOUE, 2 fois championne du monde junior et 4^e aux derniers J.O. (Valérie n'a que 22 ans !) ; de Corinne SERRA-TOSIO dont le palmarès international est impressionnant ; ou



encore et pour n'en citer que quelques-uns, de Michèle AMIEL, plusieurs fois championne du monde et d'Europe à la carabine et dernièrement vice-championne olympique aux jeux paralympiques d'Atlanta.

Choz les messieurs, comment ne pas citer la récente et superbe médaille d'or aux J.O. d'Atlanta de Jean-Pierre AMAT à la carabine 50 m. Victoire, qui plus est, Franco-Française puisqu'elle est le fruit d'un travail passionné et de longue haleine entre la manufacture d'armes «UNIQUE» (P.M.E. du Sud-Ouest de la France en concurrence avec les géants du marché allemand) et le tireur lui-même.

Il est impossible de citer les palmarès de tous nos tireurs nationaux. La plupart d'entre eux, en effet, resteront inconnus du grand public, pourtant, j'en suis sûr, leurs mérites sont équivalents à ceux de nos plus grands sportifs dans des disciplines différentes.

Un nom et un exemple à la fois : Franck DUMOU-LIN. Qui le connaît ? Quelques-uns peut-être, pourtant Franck est du pays : DENAIN. Il a longtemps exercé son sport dans les stands de la région. Aujourd'hui c'est le club de Royan qui le compte parmi ses membres. Son palmarès : Champion du monde junior en 1992 ; champion du monde sénior en 1994 ; vainqueur de la coupe du monde à CUBA en 1996, etc... Et pourtant qui en parle ? Qui le connaît ? Certains aimeraient savoir que la France gagne, que des Français réussissent ; alors pourquoi si peu d'échos ?

Cet engouement pour le tir, Thierry GARAT, l'a transmis à sa famille (à moins qu'il ne s'agisse d'un phénomène héréditaire !)

En effet, Eric le cadet âgé de 9 ans disputera les prochains championnats de France des Ecoles de Tir à SAINT-LÔ au mois de Juillet. Xavier, l'aîné âgé de 15 ans, a déjà participé à plusieurs championnats nationaux, régulièrement sur-classé au vu de ses résultats. Son objectif actuel : participer aux sélections nationales afin d'intégrer l'équipe de France. Catherine, son épouse, assure quant à elle une partie de la logistique (déplacements, préparations matérielles etc...) et goûte de temps à autre, pour le plaisir, à ce sport.

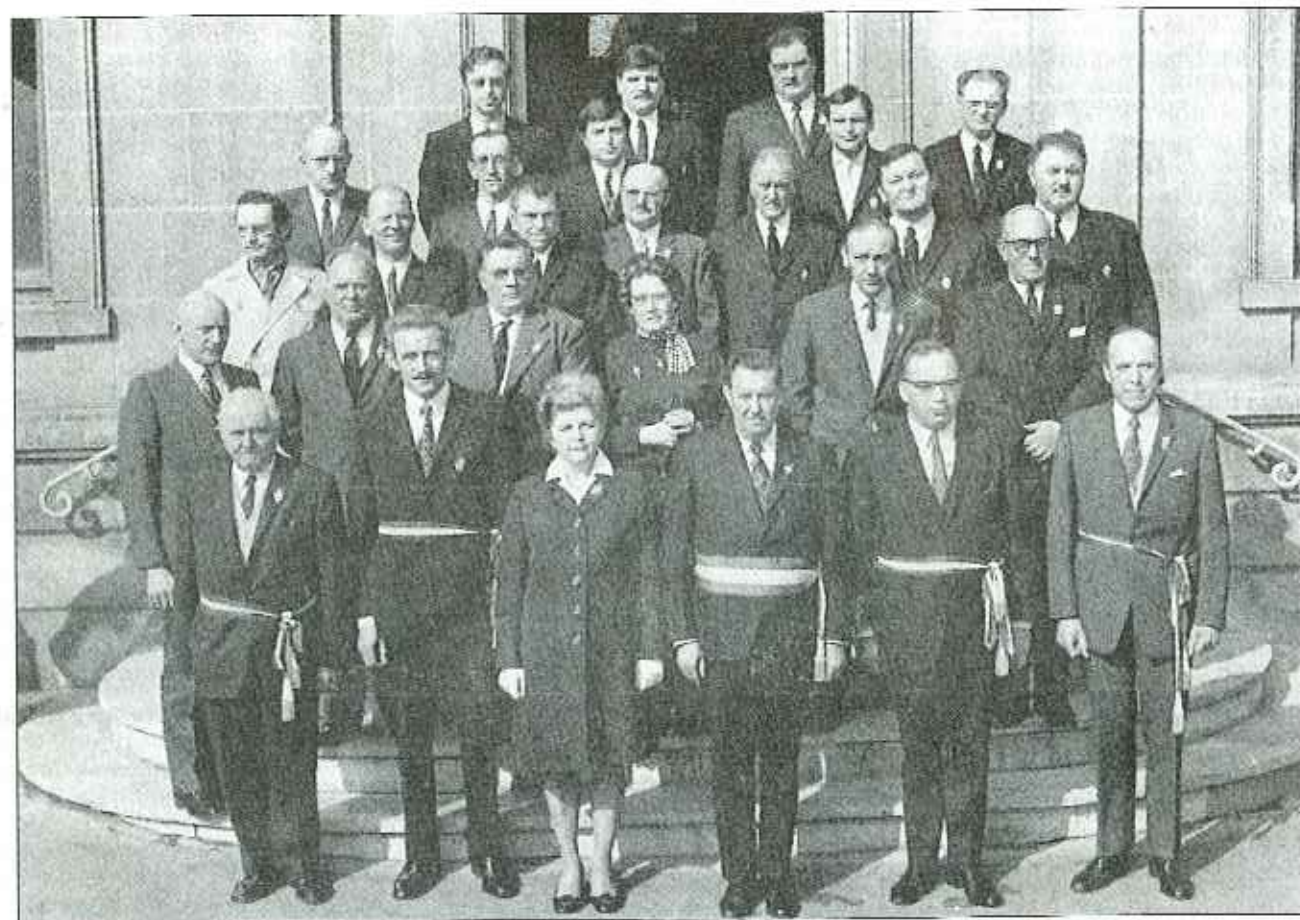
Pour sa part, et modestement, Thierry GARAT dispute également les championnats de France. Classé au niveau national, il a eu le bonheur de participer aux dernières sélections nationales pré-olympiques pour les J.O. d'Atlanta. Titulaire d'un brevet d'initiateur de club, il a beaucoup de plaisir à animer une école de tir.

M. Thierry GARAT souhaite que cette brève présentation du tir sportif, qui, il ne peut le cacher au travers de ses propos, s'avère être une passion, contribue à considérer d'une manière différente et positive, les tireurs et leur sport.

Thierry GARAT

VIE LOCALE

Le Conseil Municipal en 1972



- | | | |
|------------------------|----------------------|-------------------------|
| 1 - LEFEBVRE Henri | 10 - MOREAU Paul | 19 - GUILBERT Gilbert |
| 2 - SENEZ Michel | 11 - DELSARTE Michel | 20 - NOIRET Gilbert |
| 3 - LENOTTE Maurice | 12 - HERBET Piorro | 21 - MOIGNON Paul |
| 4 - COLLOMBIER Raymond | 13 - HEGOT Eugène | 22 - MILHEM René |
| 5 - LEFEBVRE Jeannette | 14 - BRICOUT Guy | 23 - PION Maurice |
| 6 - GABET Ernest | 15 - VERMEIL Robert | 24 - POULAIN Marcel |
| 7 - BOITEL Jacques | 16 - LEFEBVRE Jean | 25 - SYLLEBRANQUE Henri |
| 8 - MACHU Robert | 17 - DUBRAY Michel | 26 - TASSART Madeleine |
| 9 - DENOYELLE Raymond | 18 - BOITELLE André | 27 - VALLEZ Gilbert |

VIE CULTURELLE

BERTRY
le 12 Septembre :
Café-Théâtre avec Transports
Z'en Groffes avec Denis
CACHEUX, Anne CUVELIER
et Doreen VASSEUR.

BERTRY
le 28 Septembre :
SAXAQUATRE.
Amateurs de Jazz n'ou-
bliez pas ce rendez-
vous !

Enfin CAUDRY resta-
ra sur une note esti-
vale avec **Flamenco et**
Sangria, le jeudi 25
Septembre à la Salle
des Fêtes.

INFOS JEUNES

Compte Rendu du Conseil Municipal Jeunes

Séance du 10 Avril 97



Sport :



Terrain de Skate

Le terrain de skato board pourrait être mis en place sur l'emplacement de la Salle Léo Lagrange, détruite par un incendie.

Monsieur le Maire s'engage à faire aboutir ce projet de terrain de roller-skate. Ceci constitue le premier acte du Conseil Municipal Jeunes.

VTT

Un terrain de VTT devrait voir le jour prochainement. Une structure associative devrait gérer ce projet.

Culture - Education :



Cinéma

Les séances seront programmées à 20h30. Les jeunes choisissent désormais leurs films, il y a eu récemment 220 entrées en une séance, c'est un réel succès.

Un forum des métiers

Afin d'aider les jeunes dans l'information sur les métiers qui existent et qu'ils connaissent mal, un forum sur les métiers pourrait être organisé.

Journal

Le journal des jeunes devrait également prendre forme. Les jeunes rédigeront leurs articles ou les thèmes qu'ils voudraient voir développer en rapport avec le Service Communication de la Mairie. Un comité de rédaction est d'ores et déjà mis en place.

Action Sociale-Santé :



Forum Santé

Ce forum sera organisé d'ici la fin d'année. Thèmes : SIDA - MST - Drogue - Tabac - Enfants Martyrs - avec la participation de spécialistes, médecins, en partenariat avec la Maison Régionale de Promotion de la Santé et le Conseil Général.

Personnes Agées

Des rencontres avec les personnes âgées à la Maison de Retraite sont prévues pour des échanges entre générations.

Environnement :



Propreté

Un sondage concernant la propreté est prévu dans CAUDRY, par tranches d'âges, de 10 à 70 ans. La propreté dépend en grande partie de la bonne volonté de chacun et une des missions des conseillers jeunes est d'en faire prendre conscience autour d'eux.

Si la propreté peut être améliorée (espaces verts - dégradations toilettes publiques - défécations de chiens - rénovations de bâtiments) des efforts ont été faits dans la Zone Industrielle (espaces verts). La commission a, à ce sujet, un projet de logo.

Bourses Régionales

Le Conseil Régional accorde systématiquement une bourse régionale de 410 F à tout élève boursier national du second cycle du second degré. Aucune démarche n'est à effectuer dans ce cas.

Toutefois, les familles dont les conditions d'existence matérielle viendraient à se modifier durant l'année scolaire, peuvent faire une demande d'attribution de la bourse nationale auprès des services académiques ainsi qu'une demande de bourse régionale à M^{me} la Présidente du Conseil Régional - Direction de la Formation Initiale et Supérieure - Hôtel de Région - Centre Rihour 59555 LILLE CEDEX.

Par ailleurs, les familles dont les enfants sont scolarisés hors de la Région Nord/Pas-de-Calais, devront faire une simple demande sur papier libre auprès du Conseil Régional à l'adresse précitée en joignant une copie de la notification de bourse nationale et un certificat de scolarité.

M^{me} GRIFFON
Adjointe à l'Enseignement.

«English for Children»...

Un investissement pour l'avenir de vos enfants !

L'association «Langages et Découvertes» a pour objet l'apprentissage précoce des langues.

A l'heure de l'Europe qui devient une réalité, la maîtrise d'une seconde langue, notamment l'anglais, devient une nécessité pour chacun, et cela, quelles que soient les orientations professionnelles que l'on peut prendre.

Compte tenu de ces besoins, l'association propose, dès la rentrée prochaine, un programme d'apprentissage «English for Children» qui est à la fois :

- Innovant car il n'est pas implanté en France, il a fait ses preuves dans les pays de l'Est et s'implante au Japon.
- De qualité (des professeurs bilingues, des groupes homogènes de 10 enfants maximum.)
- Précoce, il s'adresse aux enfants de 4 à 10 ans.
- Ludique (oral, visuel, action).

Les cours se déroulent le mercredi matin, après-midi ou le samedi matin.

- Dans un local scolaire, un centre socio-éducatif, chez une mère-hôtesse.
- Deux fois, une heure par semaine, durant la période scolaire.

Pour tout renseignement contacter le :
03.27.81.11.96 ou 03.27.83.41.77

ONISEP

En liaison avec l'Université, les administrations, les professions et organismes intéressés, l'Office national d'information sur les enseignements et professions est chargé :

- d'élaborer et de mettre à la disposition des utilisateurs la documentation nécessaire à l'information et à l'orientation par une meilleure connaissance des moyens d'éducation et des activités professionnelles.

- de contribuer aux études et recherches relatives aux méthodes et aux moyens propres à développer cette documentation et à faciliter l'information et l'orientation.

- de faire des études et de susciter des recherches tendant à améliorer la connaissance des activités professionnelles et de leur évolution.

Cet établissement produit et diffuse de nombreux documents d'information sur les études aux différents niveaux, sur les conditions d'obtention des diplômes et d'accès aux emplois, sur les métiers et les professions.

Ces documents destinés aux élèves, aux étudiants et à leurs familles sont adressés aux centres d'information et d'orientation et aux établissements d'enseignement.

Par ailleurs, l'ONISEP contribue aux études et recherches sur les activités professionnelles et sur les besoins de formation au niveau régional. Dans ce domaine, son action est relayée par celle des délégations régionales.

Préparer les jeunes à bien décider de leur avenir, les aider ainsi que leurs parents et leurs éducateurs à découvrir tel ou tel métier, à connaître les filières qui y conduiront, c'est là une des préoccupations majeures du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

La Permanence de la CRAM

La permanence a lieu tous les vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h, au Centre Socio-Culturel, 24 rue de la République.

Elle est assurée actuellement par M. Richard KOZAK, agent chargé des questions de retraite (ACQR).

Le rôle et les attributions de l'ACQR

Il est chargé lors de la permanence, d'aider et de conseiller dans leurs démarches avec les services de la CRAM, les retraités et futurs retraités.

1 - Les Futurs Retraités

a) A tout âge, les assurés le désirant peuvent obtenir leur «relevé de compte» (document sur lequel figurent tous les salaires soumis à cotisation vieillesse durant la carrière et le nombre de trimestres validés)

b) A partir de 55 ans, il est possible de procéder à la reconstitution de carrière ; cela consiste à réunir tous les éléments ne figurant pas sur le relevé de compte et qui auront une incidence sur le calcul de la future retraite.

c) 6 mois avant la date prévue de leur retraite les assurés sont invités à retirer et déposer l'imprimé réglementaire de demande de retraite à la permanence. A noter que les personnes ne pouvant se

déplacer peuvent effectuer les démarches par courrier à l'adresse suivante :

CRAM
Centre d'Information et de traitement des Retraites
2, Place de République - 59400 CAMBRAI
Tél : 03.27.82.26.40

Dans certains cas l'ACQR peut envisager une visite à domicile.

2 - Les Pensionnés

A tout moment, les retraités peuvent se rendre à la permanence afin d'obtenir des renseignements complémentaires sur leurs prestations en paiement, par exemple :

- Explication du calcul de la retraite
- Délivrance du catalogue «Vacances»
- Etude de l'aide à l'amélioration de l'habitat, etc...

Ils peuvent également intervenir afin de faire valoir un nouveau droit par exemple :

- Etude de la majoration pour conjoint à charge
- Attribution de certaines allocations soumises à ressources, etc...

3 - Les Veufs ou Veuves

L'ACQR étudie le droit à l'allocation Veuvage pour les personnes ayant moins de 55 ans ou la pension de Reversion à partir de cet âge.

Le Service Social de la CRAM

Sa Mission Général :

Le Service Social contribue :

- au développement des conditions nécessaires à la santé,
- à la prévention de la désinsertion professionnelle,
- à la réinsertion socio-professionnelle,
- au maintien et au retour à domicile des personnes âgées et/ou handicapées,
- au soutien à l'environnement familial et social des assurés sociaux en difficulté.

Chaque Assistante Sociale intervient sur un secteur géographique donné auprès de la population confrontée à des problèmes en rapport avec la maladie, l'accident, l'invalidité, le handicap, la dépendance, la vieillesse, le décès.

L'aide apportée se traduit par la mise en œuvre de méthodologies d'intervention propre au Service Social :

• **Service Social Individualisé** : aide et accompagnement de la personne grâce à l'entretien individuel, en : visite à domicile, consultation sociale, permanence téléphonique.

Cet entretien permet de connaître la situation de l'assuré, ses difficultés, de repérer sa demande et d'établir avec lui le plan d'action à mettre en œuvre.

• **Service Social de Groupe** : aide et accom-

pagnement de la personne par le développement de l'aide mutuelle au sein de petits groupes de clients.

Les actions du Service Social se présentent sous deux formes complémentaires :

- **Actions à caractère individuel** (entretiens en permanence, visites à domicile, réunions, médiations)

- **Actions à caractère collectif** (interventions sociales d'intérêt collectif, actions de promotion, d'information, de formation)

LE SERVICE SOCIAL :

- contribue à la prévention des risques d'inadaptations sociales et à la lutte contre les facteurs d'exclusion,

- aide les personnes en difficulté par une démarche basée sur la pédagogie de la réussite et du changement,

- accompagne les personnes, les groupes, les populations dans leur recherche d'autonomie,

- exerce entre l'usager et les Institutions un rôle de médiateur. Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques d'action sociale.

L'ensemble de l'équipe est tenue au secret professionnel afin de préserver la confidentialité des entretiens réalisés avec les personnes rencontrées.

L'Aide Juridictionnelle

Qu'est-ce que c'est ?

L'aide juridictionnelle est la prise en charge, totale ou partielle, par l'Etat de vos frais de procédure :

Honoraires d'Avocat, frais d'Huissier etc... Elle est possible dans toutes les procédures devant tous les tribunaux ou les autres juridictions.

Peut-on choisir son avocat ?

Bien sûr, vous pouvez prendre contact directement avec votre Avocat qui vous remettra un dossier à remplir pour vous faire bénéficier de l'Aide Juridictionnelle.

Si vous ne connaissez pas d'avocat, il vous en sera désigné un par le bâtonnier de l'Ordre des Avocats lorsque vous aurez déposé votre dossier d'Aide Juridictionnelle.

Où retirer un dossier d'Aide Juridictionnelle ?

En Mairie ou au Bureau d'Aide Juridictionnelle tenu près de chaque Tribunal de Grande Instance.

C'est à ce bureau que vous devrez remettre votre dossier dûment rempli accompagné de toutes les pièces justificatives nécessaires (la liste figure dans le dossier).

Sous quelles conditions l'aide est-elle accordée ?

L'aide est accordée en fonction de vos ressources personnelles et de celles des membres de votre famille (conjoint, concubin...) sauf dans les procédures de divorce où l'on ne tient compte que de vos ressources personnelles.

Le calcul du montant de l'aide qui vous sera

octroyée est fait à partir de vos revenus de l'année précédente (ceux qui figurent sur votre feuille d'imposition). On tient compte également des personnes à charge (541 F déduits de votre revenu mensuel par enfant ou par personne supplémentaire à charge) et des pensions alimentaires que vous versez à d'autres personnes sur décision juridique.

Si vous percevez :

- moins de 4.758 F par mois, vous bénéficiez de l'Aide Juridictionnelle totale
- de 4.758 F à 7.136 F par mois, vous bénéficiez de l'Aide Juridictionnelle partielle.
- plus de 7.136 F par mois, vous n'avez pas droit à l'Aide Juridictionnelle.

Lorsque l'Aide Juridictionnelle est partielle, la participation de l'Etat varie de 15 à 85 % selon la tranche de revenus dans laquelle vous vous situez (il y a six tranches de revenus).

Que devez-vous payer en cas d'Aide Juridictionnelle partielle ?

Lorsque vous ne bénéficiez que de l'Aide Juridictionnelle partielle votre avocat doit vous demander des honoraires complémentaires assujettis à une T.V.A. de 5,5 %.

Il établira une Convention d'Honoraires qui peut prévoir que les frais d'huissier seront inclus ou à votre charge ou encore prévoir un honoraire de résultat. Cette Convention prévoit également les modalités de paiement de ces honoraires (en principe en plusieurs mensualités). Elle est soumise au contrôle du Bâtonnier qui vérifie que les honoraires demandés ne sont pas excessifs compte tenu de vos ressources.

SNCF CAUDRY

La gare de CAUDRY vous accueille tous les jours.

Du lundi au vendredi :

de 5h30 à 12h15

de 14h10 à 15h45 et de 16h10 à 20h15

Le samedi : de 6h30 à 13h et de 14h10 à 20h30

Le dimanche et les jours fériés :

de 6h30 à 13h00

de 14h10 à 17h15, de 17h35 à 20h35

La gare de CAUDRY vous offre tous les services d'une grande gare.

Elle vous conseille et vous renseigne sur les différentes possibilités d'horaires, de tarifs et de réductions pour vos voyages.

Elle émet vos titres de transports (billets de trains, réservations) pour toute gare origine et destination (ex : Douai - Marseille).

De nombreux trains directs (sans passer par PARIS) sont à votre disposition au départ des gares de notre région ARRAS, DOUAI ou LILLE, vers la Méditerranée, le Roussillon, la Bretagne, l'Aquitaine.

N'hésitez pas à contacter la SNCF, elle saura rendre votre voyage agréable et économique.

Domaine Médical

Sandrine BLOSSIER, diététicienne diplômée d'Etat a ouvert un cabinet, 1 rue Léonce Bajart à CAUDRY le 14 avril 1997.

Permanences Administratives de la CPAM

Elles se déroulent à Caudry tous les mercredis de 13h30 à 15h30 au Centre Socio-Culturel, 24 rue de la République.

Elles ont pour but de répondre le plus efficacement et rapidement aux attentes des assurés :

- Mise à jour des cartes d'assurés sociaux.
- Etudes des dossiers et des droits aux prestations.
- Répondre à toute demande de renseignements et aux réclamations.

(Déplacement chez les personnes en situation difficile ou malades, sur rendez-vous au 03.27.73.59.35)

Les services de votre CAF pour les allocataires avec enfants

Les Prestations de votre CAF	Nombre D'enfants	Âge maximum	Conditions de ressources	Durée
Allocation pour jeune enfant	1	Jusqu'à 3 ans	OUI	Du 5 ^e mois de grossesse aux 3 ans de l'enfant
Allocation parentale d'éducation	Dès 2	Jusqu'à 3 ans	NON	Jusqu'aux 3 ans du dernier enfant
AFEAMA (1)	1	Jusqu'à 6 ans	NON	Jusqu'aux 6 ans de l'enfant
Allocation de garde d'enfant à domicile	1	Jusqu'à 6 ans	NON	Jusqu'aux 6 ans de l'enfant
Allocations familiales	Dès 2	16, 18 ou 20 ans	OUI	
Complément familial	3	16, 18 ou 20 ans	OUI	Se termine lorsqu'il vous reste -de 3 enfants à charge
Allocation de rentrée scolaire	1	De 6 à 18 ans	OUI	
Aide à la scolarité	1	De 11 à 15 ans	NON	
Pension alimentaire impayée	1		NON	Pendant les 2 ans qui précèdent la demande
Allocation de soutien familial	1		NON	
Allocation de parent isolé	1		OUI	Jusqu'aux 3 ans de l'enfant
Allocation d'éducation spéciale	1	Jusqu'à 20 ans	NON	Entre 1 et 5 ans
Prime de déménagement	3		OUI	
Prêt à l'amélioration de l'habitat	1		NON	Prêt remboursable en 36 mensualités maximum
Revenu minimum d'insertion (2)			OUI	3 mois (3)

(1) Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée

(2) Renseignez-vous auprès d'une assistante sociale

(3) Pour continuer à le recevoir au-delà, vous devrez vous engager à souscrire un contrat d'insertion.

Pour tous renseignements :

à l'Accueil

2, rang St Jean CAMBRAI

Pour rencontrer :

Un technicien administratif :

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h30

Un travailleur social :

le lundi de 13h30 à 15h30 : permanence spécifique parents

le mardi de 8h30 à 11h45 : permanence non spécifique

le jeudi de 13h30 à 15h30 : permanence spécifique logement

le vendredi 13h30 à 15h30 : permanence petite enfance

Proche de votre domicile pour rencontrer :

Un technicien administratif :

AVESNES-LEZ-AUBERT :

au Centre Médico-scolaire le lundi de 9h à 10h

SOLESMES :

Centre culturel et social rue G. Clémenceau le lundi de 14h à 16h

CAUDRY :

Centre socio-culturel 24, rue de la République le jeudi de 9h à 11h

LE CATEAU :

Centre administratif rue du Marché aux chevaux le jeudi de 14h à 16h

Un travailleur social :

CAUDRY : Centre socio-culturel le jeudi de 9h à 11h

INFORMATIONS PRATIQUES

Les services de votre CAF pour les allocataires sans enfants

Les prestations de votre CAF	Conditions de ressources	Durée	Qui contacter
Assurance Vieillesse	oui		vosre CAI'
Le Revenu Minimum d'Insertion (1)	oui	3 mois (2)	vosre CCAS
I. Allocation aux adultes handicapés (3)	oui	Entre 1 et 5 ans	la COTOREP ou vosre CAI'
Aides au logement	oui		vosre CAF

- (1) Cette Allocation donne droit gratuitement à l'assurance maladie-maternité et à l'aide médicale de la Sécurité sociale. Si vous bénéficiez déjà d'une aide au logement ou si vous êtes hébergé(e) gratuitement, un «forfait logement» sera déduit de votre allocation de RMI.
- (2) Pour continuer à le recevoir au-delà, vous devrez vous engager à souscrire un contrat d'insertion.
- (3) Vous devez remplir les conditions suivantes :
- Soit vous avez une incapacité permanente d'au moins 80%, soit votre incapacité permanente est comprise entre 50% et 80% et vous êtes reconnu(e) dans l'impossibilité de travailler par la COTOREP
 - Vous ne devez pas bénéficier d'une pension ou d'une rente d'un montant supérieur à l'AAIL.



Les responsables de la Caisse d'Allocations Familiales, venus présenter leurs différents services en Mairie, le 13 Mai dernier. M^{me} Anne-Marie LECLERC-MESLIN, Présidente de la CAF, M. Robert WOJCIECHOWSKI, Directeur-Adjoint, M^{me} LEVEAUX, Conseillère en économie familiale, en compagnie de M. Guy BRICOUT, Maire de CAUDRY et M. Gilles DENOYELLE, Directeur du CCAS.

Société de Paysage et de Clôture du Cambrésis

Décidément la Cité de la Dentelle attire les créateurs d'entreprise, l'action municipale en faveur des créations d'emplois n'y est sans doute pas étrangère.

C'est en effet à CAUDRY que l'équipe de la SPCC a choisi d'implanter son siège social au 8 rue Carpeaux, dans les locaux occupés précédemment par les Ets PRU-VOT-FAUCON.

Le gérant, M. Laurent HACHE, diplômé en architecture

du jardin et du paysage, résidant à CAUDRY où il participe activement à la vie associative locale et M. Pierre DASSONVILLE, technico-commercial sont à la disposition des entreprises et des particuliers avec cinq autres professionnels confirmés pour tous travaux d'aménagement de votre environnement.

La SPCC vous fournira un devis gratuit sur simple demande.



Le gérant Laurent HACHE et Pierre DASSONVILLE dans leurs bureaux.

COUP DE CŒUR

Une Fantastique Croisière

«Le Tour du Monde en 80 Chansons», spectacle conçu pour le Lion's Club du Cateau-Cambrésis par MM. René BAZAIN, Daniel BETHUNE et Thierry LEMAIRE, a remporté un franc succès.



En effet, le 27 Avril dernier, 70 acteurs, chanteurs et danseurs ont évolué sur la scène de la Salle des Fêtes durant deux heures, et ont transporté le public dans une formidable croisière de rêve.

Cette comédie musicale débute sur le port de Marseille où s'affrontent aux cartes, César, Panisse, M. Brun et M. Escartefigue, célèbres personnages de Marcel PAGNOL.

Un couple de Nordistes, gagnant du jeu concours le «Trucmucho» arrive sur la canebière et s'apprête à prendre un paquebot qui va les emmener à Londres.

Ils y rencontrent les BEATLES, Jane BIRKIN, Jack l'éventreur, Sherlock HOLMES, Elton JONES...

Escale suivante, New-York et ses célèbres Comédies Musicales, West-Side Story, Fame, Grease...

Comédiens, danseurs et chanteurs se succèdent sur scène en donnant le meilleur d'eux-mêmes.

N'oublions pas les musiciens, maîtres dans leur discipline, qui nous font vibrer tout au long du show.

La croisière se termine par une superbe explosion de couleurs avec le grand carnaval de Rio.

Coup de Chapeau aux Chanteurs : Bruno FAU-QUEMBERGUE, Aimé GABET, Cyril GABET, Luc GABET, Laurence HOT, Céline HUTIN, Gordon ROWAN, Corinne SCHMIDT, et plus particulièrement à Alain STEVEZ pour son interprétation époustouflante du «Caruso».

A la direction musicale : Cyril GABET et Gordon ROWAN.

Aux acteurs : Nicolas CHAILLET, Gérard DECOENE, Ennio DE LUCA, Sylvain LAMY, David LEPRETRE, Sylviane PORTENART qui ont fait preuve de réel professionnalisme et particulièrement Catherine DUCORNET pour son brillant jeu de scène.



Aux Blues Brothers. Aux chorégraphes : **Frédéric BOUCHEZ, Nathalie DECOENE et la GRS** qui ont donné rythme et vie au spectacle.



A **Pascal et Anne DIME** pour la production et les costumes.

Sans oublier les décorateurs : **François BELOT, Didier CAUDRELIER, Stéphane LEVEQUE et Coryn VERIN.**

Les bénéfices de cette soirée ont été reversés à la Municipalité de CAUDRY afin de financer en partie la construction d'une piste Caudrésienne de «Rollers».



Si vous n'avez pas eu la chance de voir ce spectacle, une nouvelle représentation sera donnée le dimanche 14 Septembre 1997 par Génération Commerçant avec en première partie, un défilé de mode.



AGENDA

20 Juillet	BRADERIE ANNUELLE	Centre-ville - de 8 à 15 heures
20 Juillet	JEUX POPULAIRES	Boulodrome - de 9 h 30 à 12 h 30
24 Juillet	Journée Détente au QUESNOY «Chalet de l'Etang»	Renseignement au Foyer 03.27.85.28.93
27 Juillet	JEUX POPULAIRES	Boulodrome - de 9 h 30 à 12 h 30
2 Août	Concours de Pétanque Challenge René DEQUAIRE	Boulodrome Bd Jean Jaurès
3 Août	G SQUAD EN CONCERT	Salle des Fêtes - 17 heures
	Location et renseignements à l'Office de Tourisme - ☎ 03.27.76.29.85	
3 Août	Concours de Pétanque pour Minimes et Cadets	Boulodrome Bd Jean Jaurès
12 Août	Journée en Belgique avec «Richard Cœur de Lion»	Renseignement au Foyer 03.27.85.28.93
7 Septembre	L'Auberge du CAT-HUANT - Opérette patoisante	Salle des Fêtes

Contrairement à CAMBRAI et à LE CATEAU-CIS, CAUDRY est une ville récente.

D'après de très anciens documents, CAUDRY, en latin CALDERIACUM, s'appelait KALDRY, CALDRIS, CALVEDERI, KALDERIACUM, puis en 1089 CALDERIACUM, en 1129 CAUDRIS, en 1251 CAUDRI-EN-BORNEVILLE, en 1290 CAUDERI et enfin CAUDRY en 1345.

Au Moyen-Age, CAUDRY était un village composé essentiellement de grandes fermes.

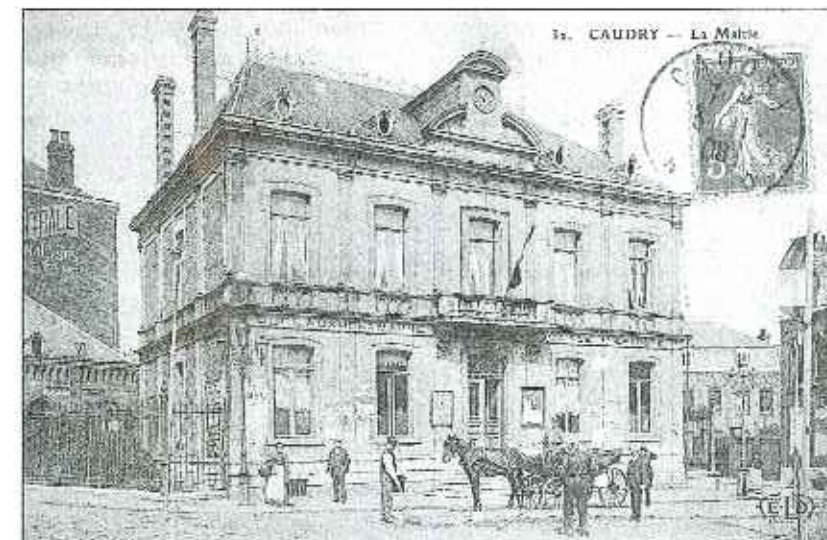
En 1845, la superficie de Caudry était divisée en 7 grandes catégories :

- ☛ Terres labourables : 1011 hectares,
- ☛ Jardins et vergers : 33 hectares,
- ☛ Chemins et cours d'eau : 30 hectares,
- ☛ Nombre de maisons : 488,
- ☛ Moulins à farine : 7, dont 1 à vapeur et 6 à vent,
- ☛ Brasseries : 3,
- ☛ Fabriques de tulle : 7.

Les armoiries de CAUDRY, qui étaient en 1352, celles du Seigneur WATIER sont argent à trois feuilles de vivier de gucules.

Au début du 19^e siècle CAUDRY comprend 2.000 habitants qui vivent de l'agriculture et du tissage à main, activité qui rencontre alors des problèmes, contrairement au Tulle qui remporte alors un succès extraordinaire chez les dames de la haute société.

C'est pourquoi certains ont



La Mairie en 1908

Collection André FLAMEN

l'idée de se lancer dans la fabrication du Tulle.

Rapidement CAUDRY devient le centre de production de Tulle le plus important du Cambrésis.

C'est un certain **Placide GABET** qui installe en 1826 le premier métier dans l'ancien château des seigneurs de CAUDRY.

Quelques années plus tard, un Caudrésien qui a appris le métier de tulliste à Calais : **Théophile TOFLIN**, revient au pays et y installe le premier MÉTIER A DENTELLE.

Cette industrie va immédiatement prendre de l'ampleur et plus de 100 métiers, souvent introduits clandestinement, sont installés.

CALAIS et NOTTINGHAM concurrencent CAUDRY car en ce

qui concerne l'industrie de la Dentelle, ces 2 villes font figure de pionnières.

En 1860, un fait important va bouleverser l'ascension prodigieuse que connaît Caudry :

L'EMPEREUR LOUIS NAPOLEON BONAPARTE va signer un traité de libre échange avec l'Angleterre ce qui provoquera une grande misère dans tout le Cambrésis.

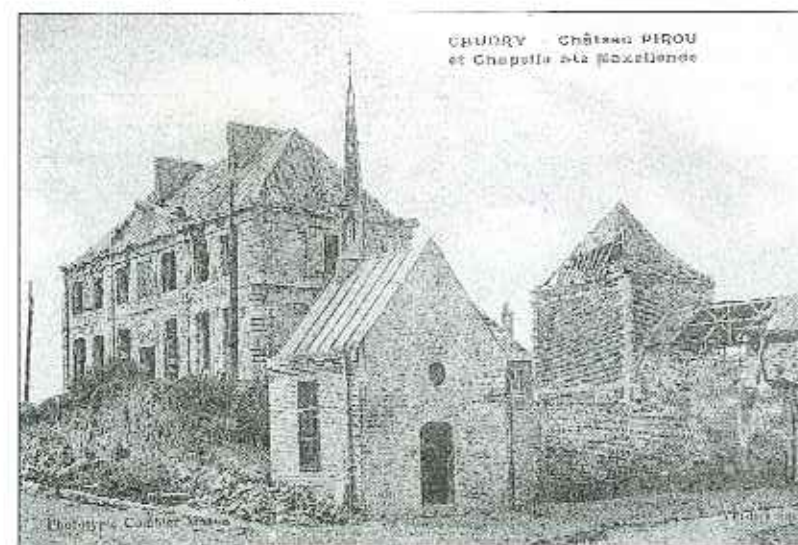
Les familles perdent leur travail les unes après les autres. Comme un malheur ne vient jamais seul, la crise cotonnière due aux spéculations et à la Guerre de Sécession accentue cette période de grand marasme.

Une embellie survient au début des années 80 ; en effet en 1878 une machine à plisser est inventée, ce qui permet une utilisation plus variée de la Dentelle dans les toilettes féminines.

Ainsi les élégantes se mettent à placer de la Dentelle de soie plissée sur leurs toilettes ce qui fait flamber la demande dans des proportions jusqu'alors inconnues.

Pour faire face, les Caudrésiens s'équipent de machines à vapeur, de métiers flambant neufs et de leavers équipés d'un jacquard qui produisent la plus belle Dentelle.

En 1885, la mode des dentelles fléchit et les banques font faillite. Les fabricants prennent



1929 - Château Pirou et Chapelle Sainto-Maxellende Collection André FLAMEN

alors conscience de la nécessité de se regrouper pour mieux protéger leurs intérêts car il est évident que l'attraction de la Dentelle a un caractère aléatoire et cyclique.

Deux innovations techniques vont relancer l'activité :

En 1906 : le premier métier à broder avec jacquard de France est installé à Caudry. Le développement de la Broderie va largement contribuer à relancer le Tulle, que la Broderie utilise comme support.

En 1907 : M. LELIEVRE met au point le premier filé de rayonne (soie artificielle) pour les métiers de dentelle. Cette matière deviendra rapidement prépondérante.

Progressivement 80% de la production de Tulle, Dentelle et bientôt Broderie est exportée dans de lointains pays : la Dentelle de Caudry est connue dans le monde entier et le «faiseur de dessins» gagne 3 fois plus qu'un instituteur.

Ce qui lui permet d'acquérir un métier et de se mettre à son compte.

C'est la Belle Epoque.

En 1914, il y a à CAUDRY 140 fabricants, une douzaine de très grandes usines et 600 métiers levers jacquard.

La Ville compte désormais 14.000 habitants, elle a triplé en 35 ans.

Jusqu'en 1914, on peut dire que la Dentelle est une mine d'or pour la Ville.

CAUDRY est une ville champignon qui se couvre de cheminées qui exhalent la fumée des

machines à vapeur. On y construit des logements ouvriers et les tullistes mangent souvent près de leur métier, les mains encore noires de la mine de plomb qui lubrifie les métiers.

Le dimanche qui précède la paye, le tulliste peut penser un peu à lui et de longs repas sont organisés où l'on mange de l'andouille, de la tête de veau arrosée de bière et parfois de champagne.

Le niveau de vie a augmenté et des Maisons de Commission s'installent dans la Ville afin d'assurer des débouchés à la production et des financiers parisiens apportent leurs capitaux.

La première Guerre Mondiale stoppe cette prospérité. Caudry est bombardé puis envahi le 27 Août 1914.

Jusqu'en Octobre 1918, comme de nombreuses villes, Caudry va subir l'occupation allemande. Les usines ne produisent



plus rien car les Allemands se sont appropriés le matériel et ont détruit beaucoup d'ateliers.

La guerre terminée, il faut penser à reconstituer les ateliers sans tarder, avant même de toucher les dommages de guerre attribués aux villes sinistrées.

Ainsi lorsque les dommages de guerre sont débloqués, ils offrent à la ville la possibilité de se moderniser et de devenir techniquement plus performante que CALAIS.

Pour célébrer comme il se doit le retour à la prospérité, en 1921 la première MISS DENTELLE est élue et la première Fête de la Dentelle organisée.

Cette fête sera somptueuse et grandiose et étalera devant 20.000 visiteurs des trésors de Dentelle, de Broderie, de Guipure et de Tulle des différents fabricants caudrésiens.

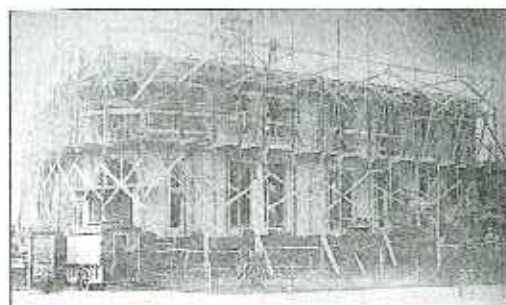


La Fête de la Dentelle - Caudry
Juillet 1948 - Le Char de la Reine

Le SERVICE COMMUNICATION de la Mairie remercie toutes celles et ceux qui ont la gentillesse de leur prêter ou de leur faire don d'anciennes photos illustrant la Cité Dentelle d'autrefois.

Cette nouvelle rubrique «AU TEMPS JADIS» a puisé ces renseignements dans :
- «Caudry vu par Léonce BAJART» d'après les amis du Caudrésien - 1987.
- Le rapport d'étape du Musée de la Dentelle de Caudry réalisé conjointement par l'Ecomusée de la Région de Fournie-Trélon et le Musée de la Dentelle de Caudry.
- Le Scénario écrit pour le Spectacle de l'Inauguration du Musée de la Dentelle de Caudry.

*Si l'histoire de votre ville vous passionne
le SERVICE COMMUNICATION vous donne rendez-vous
dans le prochain «DIALOGUE».*



CAUDRY 1931 - Hôtel des Postes en construction
Collection André FLAMENT

Inauguration de l'ASSEDIC



Le 29 Avril dernier ont été inaugurés les nouveaux locaux de l'ASSEDIC de CAUDRY, en présence de nombreuses personnalités.

Ce nouveau point d'accueil, qui reçoit quelque 100 personnes par jour, a ouvert ses portes au public le 18 Novembre 1996. Il permet une meilleure compréhension des nouvelles procédures d'inscription puisqu'il va permettre de passer de 3 semaines d'attente à étudier les droits au régime d'assurance chômage à quelques jours.

Les chômeurs libérés et rassurés sur leurs indemnités peuvent se consacrer immédiatement à la recherche d'un emploi. La Ville de CAUDRY, propriétaire des murs, a apporté à cette institution, l'aide nécessaire pour les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée et de construction d'un ascenseur qui ont été effectués en un temps record.

L'ASSEDIC quant à elle, a réalisé et financé tous les travaux d'aménagement intérieur. Cette opération est un exemple de la collaboration entre les Services Techniques de la Ville de CAUDRY et les Services de l'ASSEDIC.

Des Caudrésiens mécontents

Samedi 26 Avril, le Comité des Usagers de l'Eau manifestait son mécontentement sur le perron de l'Hôtel de Ville.

M. Marcel GALICHET, instigateur de cette manifestation a demandé le retour immédiat de l'eau en régie municipale et le retrait sans condition, de l'exploitation du réseau d'alimentation d'eau par la SADE. Nous ferons le point sur cette question dans le prochain DIALOGUE.



Défilé du 1^{er} Mai

Le Maire de Caudry, Guy BRICOUT et son Conseil Municipal entourés des organisations syndicales, de l'Harmonie Municipale et de la Batterie-Fanfare ont défilé après un dépôt de gerbes au monument Ernest PLET, et Place FIEVET.

Le cortège s'est ensuite rendu à la Bourse du Travail où la Municipalité a entendu les organisations syndicales.

Une délégation est allée rendre hommage à Henri SANDRAS, ancien Maire, en fleurissant sa tombe et en observant une minute de silence.



Noces d'or

Un an après avoir été médaillée à la Fête des Mères, M^{me} Yvette Pauline DESSAINT, épouse TRIOUX, est revenue avec son mari, M. Pierre Fónolon TRIOUX pour célébrer leurs cinquante ans de vie commune. Le 29 Avril, ils sont retournés à l'Hôtel de Ville pour réaffirmer leur union. Ils ont eu 9 enfants, 31 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.



Nouvelles Expositions au Musée

«Quand la Dentelle prend des libertés»

Flashes et coups de pinces pour une dentelle Haute Couture du 14/06/97 au 30/09/97.

Si la Dentelle est une source permanente d'inspiration pour les créateurs de haute couture, elle devient, le temps d'une exposition temporaire, la muse des artistes contemporains. Quand Yann ROMAIN, photographe de mode, pose un regard drôle et original sur les robes haute couture en dentelle, ses photographies inspirent des artistes peintres contemporains de renom.

Les œuvres issues de cette collaboration entre le photographe et le peintre sont à la frontière du réalisme photographique et de l'imaginaire artistique.

Ces photos-peintes, exposées au côté des robes haute couture en dentelle dont elles sont inspirées, laissent le regard du néophyte voltiger librement de l'œuvre à son sujet, pour croiser celui de l'artiste.

C'est donc à une escapade artistique originale dans l'univers de la haute couture que vous invite le Musée de la Dentelle.

Un Drapeau Neuf

Le Souvenir Français a reçu le 8 Mai son nouveau drapeau. Cette cérémonie a réuni malgré un temps pluvieux et froid bon nombre de personnalités, des associations d'anciens combattants et des élus municipaux.

Le Doyen CARON donna la bénédiction à ce nouvel emblème. Le Souvenir Français compte une trentaine de membres qui s'occupent du maintien et de l'embellissement des tombes des soldats français morts au combat, un travail discret mais combien apprécié par ceux ou celles qui ne veulent pas que la mémoire de ces soldats tombe dans l'oubli.



Le Voyage Annuel des Aînés.

Cette année, la municipalité avait choisi la proximité. En effet, le voyage annuel des aînés s'est déroulé à Cambrai. Ainsi plus de 400 personnes y ont participé. Elles ont visité, dans la matinée, plusieurs sites culturels, historiques et industriels de la Cité de la Bêtise.

Elles se sont ensuite rendues à la Salle Crépin pour un repas dansant d'une excellente qualité, animé par le célèbre accordéoniste, Michel PRUVOT, qui fit bouger l'assemblée par des airs d'accordéon, le plus souvent choisis par les aînés qui n'hésitent pas à l'accompagner en chanson. Monsieur le Maire, accompagné par quelques membres du Conseil Municipal, ont participé à la fête qui s'est achevée vers 19h.



Le Racing Club Caudrésien

De grands mordus de la voiture radiocommandée se sont rencontrés le 11 Mai dernier sur l'Esplanade du Cambrésis à l'initiative de M. Alain HERIVAUX.

Les organisateurs avaient invité une trentaine de compétiteurs venus du Nord, de la Picardie, de la Région Parisienne et même de Belgique, à venir participer à une démonstration de ces petits bolides qui dépassent parfois les 100 km/h. Quelque 1000 spectateurs s'étaient déplacés à cette occasion.



Le Club Cynophile Caudrésien

Une démonstration canine a été organisée le 4 Mai dernier, sur le terrain du Centre Aéro. Une réussite complète quant au concept établi par le Président, M. SCUBLA et son équipe.

La présentation de diverses races avec en minorité des Rotterveillers a permis de juger le niveau du dressage. La participation de nos voisins belges du D.C. DAUCHANT (FLEURUS) jumelé avec le club de CAUDRY et le club de race du Rotterveiller de la Ville de DIEST (région flamande) a motivé les Caudrésiens tant sur le plan sportif qu'amical.



La présentation du cours d'obéissance et de défense était placée sous l'égide de la discipline du RCI (règlement concours international) dont la rapidité, la précision et la joie du travail sont les principes fondamentaux. Le public, venu nombreux, découvrit les différents traits de caractère de nos amis à quatre pattes.

Lors de la remise des récompenses, le Président, M. SCUBLA, remercia la municipalité du bon partenariat entre le club et les Services Techniques de la ville.

Nos joies

03.03.97 DE NEVE Laura
09.03.97 TAISNES Aurélien
10.03.97 DELOFFRE Loïck
17.03.97 BOVOLENTA Marion
23.03.97 GAU Céline
24.03.97 LENEUTRE Céline
24.03.97 LESAGE Dylan
25.03.97 WATREMEZ Marie
28.03.97 LEBLANC Malco
09.04.97 GUMEZ Eloïse
10.04.97 FOULON Cédric

13.04.97 CAUVIN Gaëtan
13.04.97 THIEULLET Pauline
14.04.97 D'NORME Robin
15.04.97 POULAIN Thibault
16.04.97 CAPPELAERE Elisa
16.04.97 CHOLIN Matilda
19.04.97 SAINT-MAXENT Rémy
23.04.97 RENARD Julie
24.04.97 BERRICHE Benjamin
12.05.97 DHILLIT Viviane
14.05.97 ALEXA SAVARY

Naissances

17-05-97 Thomas TURQUET
21-05-97 Nicolas CHAVALARIAS
22-05-97 Florian ORIGAL
25-05-97 Anthony DUGUÉ
25-05-97 Laura POULAIN
27-05-97 Cassandra POULAIN
28-05-97 Ophélie DELSART
30-05-97 Clément COET
01-06-97 Sean QUANDALLE
02-06-97 Thibault LEPROHON
04-06-97 Anaïs GATAUX

05-06-97 Cyril GARIN
05-06-97 Justine LOBRY
05-06-97 Valentin LOBRY
07-06-97 Mandy MENDES
08-06-97 Océane CROCHER
11-06-97 Léa PONTOIS
17-06-97 Antoine PLET

Mariages

29.03.97 Franck BECQUIGNY
12.04.97 Francis LASTEAU
19.04.97 Gilbert BRICOUT
19.04.97 Pascal BRASSELY
19.04.97 Frédéric POTIEZ
26.04.97 Fabrice MONATTE
26.04.97 Dominique BRACQ
26.04.97 Laurent DUPOISSON
03.05.97 Eddy BOUBET
31-05-97 Laurent BROCHARD
07-06-97 Claude DUPUIS

Christelle DESPLAT
Séverine TRUHEAU
Nathalie DUPUIS
Henriette CLAISSE
Sylvie DEUDON
Eliane DEHON
Christine LEMAIRE
Christelle TRUQUX
Linda LEFEBVRE
Cécile CIMBE
Laurence GRATTE

07-06-97 David PLUCHART
07-06-97 Michel RAMETTE
14-06-97 Bruno VILAIN
21-06-97 Philippe COURDENT
21-06-97 Stéphane DEPUEUX
21-06-97 Pierre-Yves DUBAILLE
21-06-97 Christophe LEFEVRE
28-06-97 Richard CHATELAIN
28-06-97 Vincent VERWAERDE

Nathalie LIENARD
Marie-Pierre WANDREBECK
Corinne BISIAUX
Nathalie LESNE
Isabelle NOEL
Sylvie SAIZ
Patricia CLAISSE
Marie COTTET
Alexa BEGLY

Nos peines

Décès

Personnes décédées à CAUDRY

12.03.97 HAZARD Clotilde Vve PLOUCHARD 85 ans
15.04.97 GRUSON Claude 54 ans
27.03.97 ROLAND Suzanne Vve BASQUIN 93 ans
03.05.97 LEFEBVRE Paul 74 ans
28.03.97 WANDREBECK Robert 62 ans
11.05.97 JACQMIN Marie Vve LESAGE 95 ans
30.03.97 HADJADJ Idir 54 ans
13.05.97 LARIVIERE Georgina Vve MARGERIN 92 ans
31.03.97 DEQUAIRE René 58 ans
18.05.97 SCOUFLAIRE Jean-Pierre 60 ans
13-05-97 LARIVIERE Georgina Vve MARGERIN 92 ans
18-05-97 CARPENTIER Eliane Vve BANSE 92 ans
18-05-97 HELOIR Raymonde 92 ans
18-05-97 SCOUFLAIRE Jean-Pierre 60 ans
19-05-97 DEHEE Anna ép. HUMET 81 ans
31-05-97 BOUCHEZ Clément 61 ans
09-06-97 BALDINI Guy 78 ans
09-06-97 BAUDRY Paul 86 ans
18-06-97 LEFEBVRE Léa Vve DELATTRE 90 ans
20-06-97 DAILLIET Michel 73 ans
26-06-97 SOUFFLET Emilienne ép CANIAU 44 ans

Personnes décédées hors de CAUDRY

07.03.97 SORLIN Raymond 56 ans
14.04.97 DE BAERE Théophile 92 ans
09.03.97 DEHEE Francis 23 ans
17.04.97 LASSERON Julien 78 ans
09.03.97 LECUIYER Daniel 54 ans
22.04.97 WICHER Bronislawa 85 ans
12.03.97 TANNER Fredi 50 ans
25.04.97 TAQUET Paul 74 ans
19.03.97 TABARY Jeanne Vve LOUVET 85 ans
01.05.97 CAPELLE Raymond 75 ans
02.04.97 GERNEZ Hortense ép BRICOUT 83 ans
03.05.97 FONTAINE Olga Vve LESPINASSE 97 ans
02.04.97 LEFEBVRE Maxine 96 ans
05.05.97 NICAISE Renelde Vve GODELEIZ 90 ans
13-05-97 DEFOSSÉ Gérard 51 ans
16-05-97 DECORNAMBOURGZ Paul Henri 67 ans
22-05-97 JAYET Thérèse Vve CANONNE 66 ans
25-05-97 LEMAIRE Edmonde 91 ans
27-05-97 BAUDUIN Jean-Paul 51 ans
28-05-97 MONTAY Eugénie Vve BRACQ 96 ans
30-05-97 DUBREUCQ Romain 77 ans
07-06-97 LACHERIEZ Camille 87 ans
08-06-97 CLAISSE Denise Vve MILLOT 87 ans
09-06-97 BRICOUT Albert 69 ans



Haut : Bibliothèque Municipale :
«L'heure du conte»
Gauche : Spectacle «Le Tour du Monde
en 80 chansons»
Bas : Giratoires en travaux



Bonnes Vacances 97

